Don enfant vers parent

Par thomas22

Bonjour, suite à une achat immobilier, il y a 2 ans, en résidence principale, mon fils a revendu ce bien, avec une plus value (grâce aux travaux que j'ai effectué dedans). il voudrait, aujourd'hui me reverser une partie de cet argent. peut il me faire un don et comment ? merci d'avance de votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Votre fils peut vous faire un virement de la somme en question.
C'est un don manuel, c'est à vous de le déclarer, en ligne sur votre espace du site des impôts.
Il ne sera taxable qu'après abattement de 100 000 euros (en ligne directe)
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1265]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1265[/url]